

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00048

Numéro SIREN : 677 120 487

Nom ou dénomination : @COM.ECCO

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2024 sous le numéro de dépôt 1317

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	1 472 168		1 472 168	1 513 099
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	88 711	31 625	57 086	53 830
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	8 632		8 632	8 632
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 081		2 081	1 958
	TOTAL (II)	1 571 593	31 625	1 539 968	1 577 520
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 004 662	83 772	920 890	824 653
	Autres créances	76 608		76 608	116 543
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	706 186		706 186	605 600
	Charges constatées d'avance	5 961		5 961	1 635
	TOTAL (III)	1 793 417	83 772	1 709 645	1 548 431
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 365 009	115 397	3 249 613	3 125 951

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	70 000	70 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	7 000	7 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	685 367	257 006
	Report à nouveau		369 224
	Résultat de l'exercice	244 638	159 137
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 007 005	862 367
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	776 419	902 693
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	485 091	610 637
	Dettes fiscales et sociales	510 844	332 153
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 502	7 641
	Produits constatés d'avance (1)	463 751	410 460
	Total des dettes	2 242 607	2 263 583
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 249 613	3 125 951
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	244 637,99	159 137,33
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 595 282	1 489 480
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 249 613** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 613 939** euros et un total **charges** de **2 369 301** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **244 638** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 513 099				40 931	1 472 168
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 513 099				40 931	1 472 168
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	58 052					58 052
	Matériel de transport	5 080		11 326			16 406
	Matériel de bureau, mobilier	21 277				7 025	14 252
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		84 410		11 326		7 025	88 711
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	8 632					8 632
	Prêts et autres immobilisations financières	1 958		123			2 081
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 591		123			10 714
TOTAL		1 608 099		11 449		47 956	1 571 593

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 222	5 805		10 027
	Matériel de transport	5 080	2 265		7 345
	Matériel de bureau, mobilier	21 277		7 025	14 252
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 579	8 070	7 025	31 625
TOTAL		30 579	8 070	7 025	31 625

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique	809 069	Clientèle ACOREC
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	663 099	Apport CGCF
TOTAL	1 472 168	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2023
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	45 642	83 772	45 642		83 772
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	45 642	83 772	45 642		83 772
TOTAL GENERAL		45 642	83 772	45 642		83 772

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		83 772	45 642		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 081		2 081
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 004 662	1 004 662	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	75 527	75 527	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 081	1 081	
	Charges constatées d'avances	5 961	5 961	
TOTAL DES CREANCES		1 089 312	1 087 231	2 081
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	776 419	129 094	516 048	131 278
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	485 091	485 091		
	Personnel et comptes rattachés	126 023	126 023		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	157 246	157 246		
	Impôts sur les bénéfices	2 376	2 376		
	Taxes sur la valeur ajoutée	220 342	220 342		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 857	4 857		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	6 502	6 502		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	463 751	463 751		
TOTAL DES DETTES		2 242 607	1 595 282	516 048	131 278
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		125 897			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		150 046
Autres créances clients		147 497
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	147 497	
Autres créances		2 550
DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 081	
BANQUES PRODUITS A RECEVOIR	1 469	

Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		457 411
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 316
INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	2 316	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		283 958
FOURN @COM FACT NON PARVENUES IG	283 958	
Dettes fiscales et sociales		171 137
PERS CONGES A PAYER	76 023	
PERS PRIMES A PAYER	50 000	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	24 015	
ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PAYER	17 500	
ETAT CHARGES A PAYER	2 334	
CONTRIBUTION FORMATION (FC & TA)	1 266	

Capital social

		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	70,0000	70 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	70,0000	70 000,00

Engagements financiers

	30/06/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		73 201	
		73 201	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		73 201	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

@COM.ECCO
Société par actions simplifiée
au capital de 70 000 euros
Siège social : Rue Ernest Comte
Zone Industrielle La Marquisie
19100 BRIVE LA GAILLARDE
677 120 487 RCS BRIVE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 244 637,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	244 637,99 euros
------------------------	------------------

A titre de dividende global à l'associée unique	200 000,00 euros
Soit 200,00 euros par action	

Le solde	44 637,99 euros
En totalité au compte " autres réserves "	
qui s'élève ainsi à 730 005,27 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

CA

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2022 :

100 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2020 : Néant

Certifié conforme

La Présidente

Mme Lorène AUDARD

